

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 février 2014 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt et un février deux mille quatorze

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 février 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Odile SAUGUES, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Guy BALLET à Anne COURTILLÉ, Pascaline BIDOUNG à Christophe BERTUCAT, Eric SEVRE à Djamel IBRAHIM-OUALI

Excusé(e)s :

Absent(e)s : Havva ISIK, Carole COURTIAL

Secrétaire : Sandrine CLAVIERES

Madame Odile SAUGUES quitte la séance pendant le débat sur la question n° 2.

Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n° 3.

Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 3 et donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE.

Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 3.

Rapport N° 36
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Nous disposons au budget primitif 2014 d'un crédit de 82 000 € destiné à l'attribution de subventions exceptionnelles en faveur d'associations ou d'établissements publics poursuivant des activités culturelles.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

ORCHESTRE SOSTENUTO **2 000 €**

Cet ensemble musical dirigé par Takashi Kondo (également musicien à l'Orchestre d'Auvergne) organisera, en 2014, une nouvelle édition des « Rencontres Symphoniques ».

Cet ensemble a pour objectif de promouvoir de jeunes instrumentistes issus pour partie du Conservatoire Chabrier ainsi que des élèves d'écoles supérieures de musique en cours de professionnalisation et de les confronter à une direction artistique professionnelle. Il s'apparente par son fonctionnement à une académie.

Ces rencontres symphoniques résident dans l'organisation de deux concerts annuels à la Maison de la Culture qui impliquent au préalable un important travail de répétition.

Une mise à disposition gracieuse de la Maison de la Culture pour ces deux concerts est accordée.

ASSOCIATION FREE SONNE **1 500 €**

Depuis 2007, cette association propose pendant un week-end par le biais du collectif de musiciens « Musique en Friche », un espace de pratique de l'improvisation à la Cour des Trois Coquins.

Cet atelier est ouvert à tous les musiciens amateurs sans exigence de niveau et fait l'objet d'une restitution en public. Il concerne en moyenne une quinzaine de participants sachant qu'un partenariat est également mis en œuvre, à cette occasion, avec l'Association des Musiques Démesurées.

PACHAMAMA **1 000 €**

Cette association a organisé du 15 au 22 janvier 2014 au Foyer Home Dôme les VIII^{ème} rencontres avec l'Amérique Latine qui s'attache à initier des échanges entre différentes cultures. Cette nouvelle édition avait pour thème « Les Mineurs de la Puna (Haut plateau des Andes) ».

La programmation a comporté une exposition photographique, des conférences, des ateliers pour enfants et un concert de clôture.

ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR**600 €**

Cette association souhaite programmer pendant l'hiver 2014 une nouvelle édition de l'opération « Rendez-vous au cinéma ». Cette manifestation nationale se décline au niveau de la plupart des grandes villes et vise à permettre à des familles d'assister gratuitement à des séances cinéma. Elle a aussi pour objectif de contribuer à la réinsertion sociale et culturelle en permettant aux participants d'échanger après la projection des films.

En 2013, 514 personnes ont été mobilisées à Clermont-Ferrand par cette opération.

ASSOCIATION CINE-FAC**1 500 €**

Cette association proposera en 2013/2014 sa 25^{ème} programmation cinématographique en direction du public étudiant. La projection du film se déroule dans le grand amphithéâtre de la faculté de lettres sachant que chaque soirée débute par la projection d'un court-métrage et la présentation du film. Des soirées spéciales sont également proposées en partenariat avec des acteurs culturels comme Traces de Vie, le Festival du Court-Métrage ou Clermont fête ses étudiants.

Pour la saison 2012/2013, 3223 spectateurs ont été mobilisés par cette programmation.

ASSOCIATION LE PETIT PHOTOGRAPHE**500 €**

Cette association souhaite proposer en parallèle du festival photographique Nicéphore, qui sera programmé en octobre 2014, une version « off » de cette manifestation dédiée aux photographes amateurs. L'objectif de cette manifestation est de permettre à ces photographes d'intégrer la dynamique du festival afin de faire connaître leurs travaux. Les expositions seront présentées dans des espaces comme la Maison Internationale de l'Université, la Maison des Associations, et des bars de la Ville. Elle se déploiera également dans d'autres communes de l'agglomération.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU CONSERVATOIRE ET D'AIDE A LA PRATIQUE INSTRUMENTALE (APEC-API)**1 800 €**

L'APEC-API assure une fonction essentielle au sein du Conservatoire Chabrier en permettant à des élèves de bénéficier de prêts d'instruments dans le cadre de leur cursus à des conditions privilégiées.

L'Association souhaite optimiser la gestion de son parc d'instruments de musique en se dotant d'un logiciel informatique adapté. Cette application permettra ainsi d'alléger le travail des bénévoles, de faciliter la recherche des informations et de garder une base de données à jour.

Outre l'APEC-API (à hauteur de 1 450 €) le Conseil Général du Puy-de-Dôme est également sollicité pour financer cette opération (à hauteur de 1 800 €).

ASSOCIATION PEUPLE ET CULTURE**4 420 €**

Cette association gère l'ensemble des locaux situés, rue Gaultier de Biauzat qui comprend notamment la salle de spectacles « La Petite Gaillarde ». Cet petit équipement de spectacles (180 places) est très souvent utilisé pour présenter des spectacles de petite forme notamment pour des artistes et comédiens locaux en complément des autres équipements de spectacle de la Ville.

Afin d'améliorer le confort des spectateurs, l'association souhaite procéder à divers aménagements (changement de moquette, réfection des murs, aménagements divers).

ASSOCIATION TERRE OU ART

1 000 €

Cette association développe depuis 3 ans un concept original autour d'une balade urbaine proposant une découverte originale du patrimoine de la Ville. Cette nouvelle édition se déroulera pendant le week-end du 28 et 29 juin 2014 et proposera une déambulation dans la Ville et ses alentours entrecoupée de rencontres artistiques (concerts, performances, projection), de pauses gourmandes (Vignerons sur les Côtes de Chanturgue, fromagers du centre-ville). Elle sera ponctuée le samedi, pour une soirée festive, au square Amadéo.

ASSOCIATION REGIONALE DES JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE D'AUVERGNE

2 000 €

Cette antenne locale des Jeunesses musicales de France a pour premier objectif de favoriser, au niveau de la Ville, l'accès à la culture musicale pour le jeune public.

Pour ce faire, les Jeunesses musicales souhaitent proposer deux concerts à destination des enfants des écoles primaires de la Ville (4 représentations / 1300 élèves concernés).

Ces concerts sont accompagnés en amont et en aval d'un travail de médiation de façon à ce que les élèves puissent disposer d'éléments permettant une meilleure compréhension des œuvres.

Le coût demandé par élève de 3 € et ne permet donc pas de couvrir le coût d'organisation de ces concerts.

ASSOCIATION SEMAINE DU CINEMA HISPANIQUE

1 000 €

Cette association organisera en avril 2014, la 13^{ème} édition du festival du cinéma hispanique qui vise à faire connaître au grand public le cinéma d'Espagne et d'Amérique Latine. Cette manifestation qui propose des programmations en partenariat avec les cinémas Le Rio et les Ambiances comporte également un volet important en direction du public lycéen ; les projections étant systématiquement accompagnées par des prestations pédagogiques.

ASSOCIATION INFRABASE

1 000 €

Cette association a pour but de favoriser les échanges entre les enseignants, les artistes et les intervenants de l'Ecole Supérieure d'Art de Clermont Métropole et le tissu local et régional afin de développer les synergies dans les domaines de la pédagogie et de l'action culturelle.

Dans cette perspective, l'association va disposer d'un appartement mis à disposition par l'EPF-SMAF afin de faciliter les conditions de séjour des différents intervenants.

Une somme de 1 000 € serait également nécessaire pour effectuer divers travaux d'aménagement et de rafraîchissement.

LES PORTES DE L'AUVERGNE

1 000 €

Cette association gère l'activité de « Radio Arverne » et propose pour la seconde année d'organiser à l'occasion du Festival du Court Métrage, une série d'émissions exceptionnelles qui accueilleront diverses personnalités en liaison avec l'activité du Festival. Cette série d'émissions proposée depuis la

Librairie les Volcans vise ainsi à promouvoir le Festival et à sensibiliser le public à la culture cinématographique.

LA SEMAINE DE LA POESIE

2 000 €

Depuis ses débuts, l'association « La Semaine de la Poésie » est attachée à faire découvrir et faire entendre la poésie étrangère, ici, en Auvergne.

Lors de chaque édition de son festival, un pays étranger est invité à rejoindre la manifestation au travers de la voix de ses poètes. Cette année c'est la poésie du Brésil qui sera mise à l'honneur.

Suite à un protocole d'accord signé avec des représentants brésiliens et l'Université Blaise Pascal, l'association envisage aujourd'hui un projet de diffusion et de rayonnement international de la poésie contemporaine française.

Dans ce cadre, un échange entre poètes des deux pays et entre deux villes : Clermont-Ferrand et Recife est programmé pour 2014.

Dans un premier temps, trois poètes brésiliens rejoindront la 27^e édition du festival *La semaine de la poésie* qui se déroulera du 22 au 29 mars 2014. Dans un second temps, trois poètes français ont été choisis pour se rendre au festival international de poésie de Recife au Brésil du 22 au 25 mai 2014.

Ce travail de coopération donnera lieu à l'écriture de poèmes qui seront traduits et consignés dans les deux langues dans une anthologie éditée au Brésil et en France ainsi qu'à un programme de lectures bilingues dans les écoles et les universités des deux villes.

APRES LA GUERRE

5 000 €

Cette association souhaite assurer la production d'un film documentaire sur le Cinéma « d'art et d'essai » Le Rio. Ce film serait réalisé par Joël Caron et aurait pour objectif de montrer le fonctionnement quotidien d'un cinéma de quartier et par là-même le rôle joué par les cinémas en France en terme de préservation d'une diversité culturelle.

La sortie de ce film est prévue pour le printemps 2014 et sera présenté en avant-première au cinéma Le Rio.

DELIBERATION

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 mars 2014

Le Maire,
Serge GODARD